

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 31 MARS 2022

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03/03/2022,
- 2) Compte administratif 2021 (Commune),
- 3) Compte administratif 2021 (Bâtiments Commerciaux),
- 4) Compte administratif 2021 (Budget annexe Lotissement),
- 5) Affectation du résultat 2021 (Commune),
- 6) Affectation de résultat 2021 (Bâtiments Commerciaux),
- 7) Affectation de résultat 2021 (Budget annexe Lotissement),
- 8) Compte de gestion 2021 (Commune),
- 9) Compte de gestion 2021 (Bâtiments Commerciaux),
- 10) Compte de gestion 2021 (Budget annexe Lotissement),
- 11) Vote des taux 2022,
- 12) Contribution aux organismes de regroupement,
- 13) Subventions attribuées aux associations,
- 14) Budget primitif 2022 (Commune),
- 15) Budget primitif 2022 (Bâtiments Commerciaux),
- 16) Budget primitif 2022 (Budget annexe Lotissement),
- 17) Validation du bail commercial de la boucherie,
- 18) Questions diverses.

L'an deux mil vingt- deux, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué (convocation du 24/03/2022), s'est réuni à la mairie dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Sylvie MERCIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs, Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, Béatrice RAPET, Joëlle DUJARDIN, BRUNET Jean-Pierre, NadègeLE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Delphine BAYOU, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND.

Secrétaire de séance : Mme Joëlle DUJARDIN

<u>Absents excusés</u>: M. Jean-Christophe CHAUMET, Mme Karine PROSPER, Mme Sylvie LIMOGES, M. Ludovic MOULINEAU

Absents: M. Jean BRETHOMÉ, M. Ludovic ALLU, Mme Mélissa CHARPENTIER

Procuration(s): M. Jean-Christophe CHAUMET donne pouvoir à M. Jean Pierre BRUNET

Mme Karine PROSPER donne pouvoir à Mme Joëlle DUJARDIN M. Ludovic MOULINEAU donne pouvoir à M. Christian AUDEBAUD

Présents: 12

Absents: 3 Excusés: 4

Votants: 15

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03/03/2022.

Le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal (séance du 03/03/2022) est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour :

Pour procéder aux votes des différents comptes administratifs de la commune, le Maire quitte la salle où se déroule la séance du Conseil Municipal

Madame Béatrice RAPET prend la parole et présente les comptes administratifs 2021

► Ordre du jour N° 2

Compte administratif 2021 (Commune) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 14
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 3

Compte administratif 2021(Bâtiments Commerciaux) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Ont voté pour :

► Ordre du jour N° 4

Compte administratif 2021 (Budget annexe lotissement). Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 14
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

Le Maire réintègre la salle où se déroule la séance du Conseil Municipal.

► Ordre du jour N° 5

Affectation du résultat 2021 (Commune)

Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR :15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Affectation de résultat 2021 (Bâtiments Commerciaux) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 7

Affectation de résultat 2021 (Budget annexe lotissement) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 8

Compte de gestion 2021 (Commune) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 9

Compte de gestion 2021 (Bâtiments commerciaux) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 10

Compte de gestion 2021 (Budget annexe lotissement) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote des taux 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29, L 2311-1 et suivants, L 2312-1 et suivants L 23331-3,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1636B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi des finances annuelles,

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2022,

Madame le maire expose au Conseil municipales les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 661 588 € Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal maintient les taux de l'année 2022 de la façon suivante :

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022	BASES	PRODUIT	
TFPB	47.98	47.98	1 313 000	629 977	
		26.48+	Taux communal		
		21.50	Taux départemental		
TFPNB	45.03	45.03	70 200	31 611	
C.F.E					
			PRODUIT ATTENDU	661 588	

POUR: 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 12

Contribution aux organismes de regroupement

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT					
SIEMLFA	Cotisation	1000,00			
SYNDICAT DE VOIRIE	Cotisation	600,00			
SYNDICAT DE VOIRIE (assistance)	Cotisation	1300,00			
SYNDICAT DES EAUX	Cotisation				
(compétence assainissement)					
SOLURIS	Cotisation	1900,00			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 13

Subventions attribuées aux associations

M. Patrick PAYET présente les demandes des différentes associations et argumente sur les sommes susceptibles d'être allouées

BP 2022 COMMUNE DE THÉNAC					
IV - ANNEXES	IV				
Engagements hors bilan - Engagements donnes et reçus					
Subventions versées dans le cadre du vote du budget (Article L.2311-7 du CGT)	B1.7				

Tiers	Code postal	Ville	2019	2020	2021	Demandes 2022	ATTRIBUTIONS 2022
A.C.C.A THENAC	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00	0,00	
ADCS OCCE 17 (coop centrale des écoles 17)	17460	THENAC	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	
AERO-CLUB DE SAINTES	17460	THENAC	700,00	800,00	800,00	800,00	800,00
AGE D OR THENACAIS	17460	THENAC	600,00	0,00	0,00		
CERCLE DE L'AMITIE	17 460	THENAC		1 000,00		600,00	600
AMICALE ORNITHOLOGIQUE DEPT 17	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00		
ASS.SPORTIVE THENAC CLUB	17460	THENAC	3 000,00	5 500,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
ASSOCIATION ACTIONS VILLAGE	17460	THENAC	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
BALLES ET PATTES	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00		
COMITE DE LA FOIRE AUX FLEURS	17460	THENAC	1 500,00	2 000,00	800,00		
COMITE DES FETES THENACAIS	17460	THENAC	4 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	2 000,00
CONSEIL LOCAL PARENTS D'ELEVES	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00
DELICES CREOLES	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00		
DIVERSES ASSOCIATIONS	17460	THENAC	0,00	0,00	0,00		8 970,00
ENSEMBLE CHANTONS	17600	SAINT ROMAIN DE BENET	700,00	0,00	700,00		500
ETOILE SPORTIVE THENACAISE	17460	THENAC	3 500,00	3 500,00	3 500,00	4 000,00	3 500,00
ETOILE SPORTIVE THENACAISE (subvexcep vestiaires foot)	17 460	THENAC		2 000,00			
L'ARCHE EN SEL	17100	SAINTES	0,00	0,00	0,00		
L'ECRITURE PREND LE LARGE L'ECRITURE PREND LE LARGE	17460	THENAC	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
(concert eurochestries)					120,00		
ROCK SCHOLL						600,00	600
MAGIC DJ						3 000,00	600
S.P.A.	17100	SAINTES	758,48	711,42	779,80	980,00	980,00
VELO-CLUB CORME-ROYAL	17600	CORME- ROYAL	400,00	0,00	0,00		
MFR CRAVANS				150,00		300,00	300
MFR MONCOUTANT						150,00	150
CLASSE DECOUVERTE	ECOLES	THENAC				500,00	500
PETIT CHADIGNAC (participation plantation jardin solidaire)							500
TOTAL VERSE			21 658,48	27 161,42	16 199,80	26 430,00	30 000,00

Madame Béatrice RAPET ne prend pas part au vote car membre du conseil d'administration de l'association « L'écriture prend le large »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 14
CONTRE:0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour

► Ordre du jour N° 14

Budget primitif 2022 (Commune) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 15

Budget primitif 2022 (Bâtiments commerciaux) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 16

Budget primitif 2022 (Budget annexe lotissement) Voir tableau ci-après

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR: 15
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
Ont voté pour:

► Ordre du jour N° 17

Validation du bail commercial de la boucherie

Madame le Maire expose : par délibération n° D112022 du 03/02/2022, le conseil municipal de la commune de Thénac a voté à l'unanimité la validation du projet bail commercial du localsitué 10B rue de la République 17460 THÉNAC. Le bail sera signé entre la commune de Thénac et Monsieur DUMOUSSEAU Cédric pour la création d'un nouveau commerce « Boucherie- Charcuterie »

Le Bail débutera le 18/04/2022 si les travaux sont terminés.Le loyer quant à lui débutera à compter du 01/05/2022. Madame le Maire rappelle les conditions du bail et fait lecture du montant du loyer à savoir : dans l'article 5 - LOYER - du présent bail un loyer principal annuel de six mille euros HT (6000 euros HT) soit un loyer principal mensuel de cinq cent euros HT (500 euros HT) payable en terme d'avance le premier jour de chaque mois par virement bancaire (Selon l'indice de base des loyers commerciaux (ILC) établi par l'INSEE) et révisable tous les trois ans à la date d'anniversaire du bail (Articles L145-37 et L145-38 du code de commerce et 26 (alinéas 2 et suivants) du décret du 30/09/1953).

Après en avoir délibéré :

POUR: 14 CONTRE: 0

ABSTENTION: 1 (Nadège LE GALL)

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Madame le maire à signer le bail commercial pour la création d'un nouveau commerce situé 10 B rue de la république 17460 THÉNAC.

Questions diverses

- Mme RAPET soulève le problème du nombre de levées des bacs d'ordures ménagères qui est fixé à 12 pour l'année
 2022 alors qu'en 2021 le nombre était de 18, pour un tarif de redevance quasi équivalent.
 Madame le Maire propose l'établissement d'une motion par un groupe de travail, pour présentation lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.
- Mme LE GALL s'interroge sur la fréquence de ramassage des points d'apport volontairequi semblent très souvent saturés.
- M. PAYET informe le conseil municipal qu'une programmation des Eurochestries est prévue le samedi 6 août à Thénac. Des informations complémentaires seront données ultérieurement au fil de l'avancement de cette programmation.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à21 H

NOM PRENOM		présent	excusé	pouvoir
ALLU	Ludovic			
AUDEBAUD	Christian			
BAYOU	Delphine			
BRETHOME	Jean			
BRUNET	Jean-Pierre			
CHAUMET	Jean-christophe			
DUJARDIN	Joelle			
DURAND	Jean-Pierre			
LE GALL	Nadège			
LIMOGES	Sylvie			
MERCIER	Sylvie			
CHARPENTIER	Melissa			
MOULINEAU	Ludovic			
MUSCADET	Nelly			
PAYET	Patrick			
PROSPER	Karine			
RABANIER	Jean-luc			
RAPET	Beatrice			
ROCHERIEU-RODRIGUEZ	Franck			